

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 février 2014

GÉOLOCALISATION - (N° 1732)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 14

présenté par
M. Pietrasanta

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 25, substituer aux mots :

« dispositif technique »

les mots :

« moyen technique mentionné à l'article 230-32 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.